



L'Indicateur en bref...

Communiqué 2020-04-28-1

Le 28 avril 2020

COVID-19 (coronavirus #23) **MISE À JOUR 1/2**

Bonjour,

J'espère que tout le monde est en forme! Début de la septième semaine de fermeture. Dorénavant, les conférences avec Loto-Québec auront lieu les mardis. Voici donc le résumé de celle d'aujourd'hui, le 28 avril 2020.

Vacances – Fériés – Maladies

Tout d'abord, j'aimerais apporter quelques précisions concernant les vacances, fériés et maladies.

Les fériés: contrairement à ce que je vous annonçais, les fériés qui ont lieu durant la fermeture sont considérés comme ayant été pris; c'est une mauvaise compréhension de ma part et je m'en excuse. À ce jour deux journées sont passées, soit Vendredi saint et dimanche de Pâques. Cependant, les maladies et vacances se cumulent au fur et à mesure, les "blocs" que vous avez planifiés sont annulés et remis en banque, lorsque survient la date de ces congés.

Appel de courtoisie S.D.O.

Certains d'entre nous ont été contactés par leurs S.D.O. et se sont fait dire que les horaires 2020 ne seraient pas en vigueur lors du retour au travail. Il n'en est rien, les choix ont été faits et seront respectés. (Confirmé par les R.H. le lundi 27 avril)

Rémunération

Durant ces mêmes appels, certains d'entre eux ont affirmé que la rémunération reviendrait selon votre horaire de 2019. FAUX : le calcul des 52 dernières semaines travaillées reste en vigueur. (Confirmé par les R.H. le lundi 27 avril)

Réseaux sociaux

Nous vous demandons de faire attention à ce que vous écrivez sur les réseaux sociaux. Par exemple, un de nos membres a écrit que beaucoup de postes seront abolis et que le gouvernement fédéral paye 75% de nos salaires : c'est FAUX! Ce n'est pas le moment d'être alarmiste, déjà que plusieurs sont anxieux, ils n'ont pas besoin d'entendre ou de lire des commentaires non fondés. Le retour ne sera pas simple, il est donc important d'être solidaire et ne pas diffuser n'importe quoi.

Comité retour au travail

Pour l'instant nous n'avons pas été impliqués dans ce comité; à ce jour ils se sont penchés sur trois points;

- La communication avec les employés
- L'approvisionnement en produit sanitaire
- La façon dont les affichages devront être faits dans les casinos

Nous avons encore une fois fait valoir que nous devons être impliqués dans le protocole de retour au travail. Ils semblent avoir compris le message et nous ont assuré que nous allons faire partie de ce comité, lorsque viendront les discussions concernant les tables de jeu. Pour l'instant aucune date de retour au travail n'est envisagée.

(suite page 2)



L'Indicateur en bref...

COVID-19 (coronavirus #23)

MISE À JOUR 2/2

Rappel

Comme mentionné à la conférence virtuelle du 16 avril dernier, l'assemblée annuelle qui devait avoir lieu au printemps est reportée à l'automne, étant donné la situation actuelle.

Info covid-19

En date d'aujourd'hui, 550 questions reçues, 86% taux de réponse. Les quelques cas particuliers qui sont en attente, j'aurai finalement la réponse pour vous très bientôt, je communiquerai avec vous dès que je l'aurai.

Banque de fin d'année

Nous avons demandé de faire un effort pour le remboursement des banques de fériés et maladies pour la paye du mois de juin. Il semble y avoir une ouverture, à suivre...

Voilà ce qui fait le tour pour aujourd'hui.

Soyez patients, occupez-vous des vôtres, il y a de l'espoir à l'horizon.

Nous avons très hâte de vous revoir!

Solidairement,

Denis Galy,
Président SCCM

p.s. : si vous avez des préoccupations, vous pouvez me les adresser à :
denis.galy@sccm3939.com